

Maîtriser son éclairage public : c'est bon pour l'environnement... et les factures

La Métropole a engagé un programme d'investissements pour la période 2020-2025, avec l'objectif de réduire de 40 % à horizon 2030 les consommations d'électricité de l'éclairage public. Un objectif en cohérence avec le Plan climat de la Métropole. A Mordelles, ce programme de rénovation va débuter. Il s'étalera sur 3 ans et permettra de rénover 30% de l'éclairage public.

Les nuits sans éclairage permettent d'observer le ciel.



QUI ENTRETIENT L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ?

C'est Rennes Métropole qui a en charge l'entretien, la maintenance et l'aménagement de l'ensemble de la voirie, donc de l'éclairage public.

QUI DÉCIDE DES HORAIRES D'ALLUMAGE ?

Rennes Métropole fixe un cadre, les municipalités qui le souhaitent peuvent décider d'aller au-delà de ce cadre. A Mordelles, la mesure de restriction est en vigueur depuis deux ans déjà.

QUELS HORAIRES POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC À MORDELLES ?

L'éclairage public est éteint entre 22h30 et 6h du matin du dimanche soir au samedi soir. Il n'y a pas d'éclairage le dimanche matin, pas d'éclairage non plus de fin mai à début septembre.

UN PROGRAMME DE RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC SUR 3 ANS

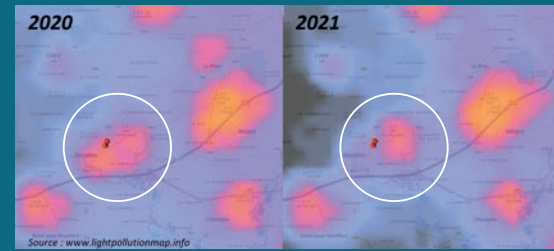
Le programme, mené et financé par Rennes Métropole, prévoit la rénovation de 416 points lumineux sur la commune pour un budget de total de 1 618 400 € sur 3 ans : 132 points lumineux en 2023, 128 en 2024 et 156 en 2025. Ces dépenses sont liées à l'état de vétusté du réseau et du matériel existants et la consommation des lanternes.

LES OBJECTIFS :

- Réduire les consommations d'énergie et maîtriser le coût de fonctionnement afin d'éclairer moins et mieux
- Améliorer la qualité de l'éclairage
- Modifier l'interdistance entre les mâts afin de diminuer la quantité du matériel sur l'espace public
- Déplacer l'ensemble des mâts situés actuellement sur l'espace privé vers l'espace public
- Rénover le matériel/réseau pour des questions de sécurité.

LA RÉFLEXION VA SE POURSUIVRE

Après ces travaux, 30% de l'état de vétusté du parc éclairage public sur la commune auront été traités. Dans le cadre de la maîtrise de notre consommation énergétique et de la préservation de la biodiversité, une démarche d'optimisation de l'éclairage public sur les chemins piétons sera engagée afin de définir s'il y a une nécessité de continuer à éclairer ces cheminements peu fréquentés le soir.



AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES RIVERAINS ET RÉDUIRE L'IMPACT SUR LA BIODIVERSITÉ

De nouveaux horaires d'éclairage public ont été mis en place depuis janvier 2021, et modifiés en 2022. Il s'agit d'éteindre l'éclairage public la nuit entre 22h30 et 6h.

Chez les humains aussi, la pollution lumineuse peut altérer les rythmes biologiques, en troublant le sommeil. Réduire l'éclairage permet donc d'améliorer la qualité de vie, le sommeil et la santé des habitants en supprimant les lumières intrusives durant la nuit.

L'éclairage nocturne a également un fort impact sur la biodiversité et peut perturber des écosystèmes. Certaines espèces de chauve-souris sont par exemple incommodées par la lumière nocturne et fuient les zones éclairées, ce qui réduit de façon drastique leur territoire de chasse. L'extinction de l'éclairage nocturne permet donc tout à la fois de préserver l'environnement en réduisant les nuisances lumineuses pour les riverains, la faune, la flore et diminuer la facture énergétique.

Des instruments satellitaires permettent d'ailleurs de mesurer l'intensité lumineuse émise par l'éclairage nocturne, qu'il soit public, privé ou provenant d'enseignes. Sur l'image ci-dessus, on distingue clairement une baisse de l'intensité lumineuse à l'est de Mordelles entre 2020 et 2021 alors qu'elle était restée identique entre 2016 et 2020.



Une étude allemande a révélé que chaque réverbère tue environ

150 insectes

chaque nuit en été.

SÉCURITÉ : DE NUIT, TOUJOURS RESTER VISIBLE

Face à cette nouvelle configuration, nous devons tous changer nos habitudes, adapter nos pratiques et nos équipements. Le "BIEN VOIR, BIEN VU !" reste de mise. Piétons, cyclistes et utilisateurs de trottinettes doivent s'assurer qu'ils sont bien visibles, et les motards et automobilistes être plus attentifs vis-à-vis de ces usagers.



1400

points lumineux à Mordelles (82 000 sur la Métropole)

12%

de la consommation d'énergie à Mordelles est dévolue à l'éclairage public

-18%

de consommation d'énergie à Mordelles suite à la réduction des horaires d'éclairage public en 2020

-8%

sur les dépenses en 2021 par rapport à 2020 à Mordelles

80%

des insectes d'Europe ont disparu en 20 ans